

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-393 du 23 novembre 1982

chargeant le Camarade Boukary ALIDOU,
Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage
et de la Pêche de l'intérim du Camarade
Amidou BABA-MOUSSA, Ministre de
l'Information et de la Propagande pour
compter du 22 novembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 82-391 du 23 Novembre 1982 chargeant le Cama-
rade Romain VILON-GUEZO Premier Vice Président du Comité
Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire de
l'intérim du Président de la République pour compter du
23 Novembre 1982.

DECRETE :

Article 1er..- Pour compter du 22 Novembre 1982, le Camarade
Boukary ALIDOU, Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et
de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre de l'Informa-
tion et de la Propagande pendant l'absence du Camarade
Amidou BABA-MOUSSA.

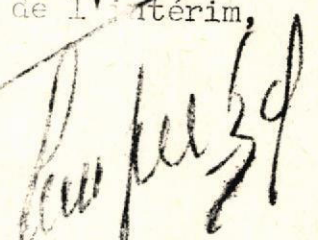
Article 2..- Le Présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 novembre 1982

Pour le Président de la République
absent,

Le Premier Vice Président du Comité
Permanent de l'Assemblée Nationale Révo-
lutionnaire chargé de l'intérim,

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB
4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 PPC 2 CPC
6 MIP-MFEPP 10 AUTRES MINISTRES
18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BV-DAN
4 DCCT- ONEPI-Gde.-Chanc. 3 UNE-FASCEP 4
BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-


Romain VILON-GUEZO